



## Permis blanc pour prendre le volant d'une ambulance

-----  
Par Visiteur

Je voudrais savoir si je peux solliciter un permis blanc pour juste prendre le volant d'une ambulance de pompier pour partir en intervention . J'ai eu une annulation de permis de conduire pour 18 mois .

J'ai eu un accident en partant en intervention avec mon véhicule personnel pour rejoindre le centre de secours , lors de mon trajet j'ai percuté une voiture venant de droite à une vitesse excessive .résultat plusieurs victimes , j'ai été condamné à 6 mois ferme , 18 mois d'annulation de permis . Mais mon activité de sapeur pompier continue et j'aimerais donc savoir si j'ai une chance d'avoir ce permis blanc juste pour la conduite occasionnelle de l'ambulance et comment procéder .

Merci

-----  
Par Visiteur

Bonjour Monsieur,

j'aimerais donc savoir si j'ai une chance d'avoir ce permis blanc juste pour la conduite occasionnelle de l'ambulance et comment procéder .

Je crains fort que votre demande soit rejetée car non seulement la délivrance du permis blanc est laissée à l'appréciation du juge mais en plus elle n'est pas possible en cas de condamnation pour :

- blessures involontaires par un conducteur ;
- mise en danger de la vie d'autrui ;
- délit de grand excès de vitesse en récidive ;

Bien cordialement